

## Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **jeudi, le 3 juillet 2025 à 8h00**.

### ORDRE DU JOUR

#### Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Projet de réaménagement de la rue Lentz et de la rue Nicolas Welter – Vote d'un devis supplémentaire
3. Vote d'un crédit supplémentaire à l'article 4/624/221313/20013 libellé « Réaménagement de plusieurs rues connexes. »
4. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

**Pour le collège des bourgmestre et échevins,**

**Pour le bourgmestre empêché,  
Claude Mousel, échevin**



**Le secrétaire communal,**

